

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2016

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Patricia GISLE (suppléante de M. Patrice PANNETIER), Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibérations n°2016-01-15 à 16), M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIÉ, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibération n°2016-01-11), M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2016-01-05 à 16), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Pascale CHARTON,
M. Laurent DELAPORTE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 4 janvier 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 13 janvier 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Exercice budgétaire 2016.

Ouverture anticipée des crédits d'investissement.

(annule et remplace la délibération n°2015-12-17 du 1^{er} décembre 2015)

- **M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu les articles L. 5216-5 et L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2015-03-01 du Conseil communautaire du 31 mars 2015 relative au budget primitif 2015 ;

Vu la délibération n° 2015-03-05 du Conseil communautaire du 31 mars 2015 relative à l'approbation de 2 autorisations de programme et de crédits de paiement (AP-CP) pour les subventions versées aux bailleurs sociaux au titre de l'aide à la surcharge foncière (année 2015 et reliquat 2010-2014) ;

Vu la délibération n°2015-06-06 du Conseil communautaire du 29 juin 2015 relative au budget supplémentaire décision modificative n°1 de l'exercice 2015 ;

Vu la délibération n° 2015-10-13 du Conseil communautaire du 13 octobre 2015 relative à la révision de l'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP-CP) relative au reliquat des subventions de surcharge foncière attribuées de 2010 à 2014 ;

Vu la délibération n°2015-12-14 du Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2015 relative à la décision modificative n°2 du budget principal de Versailles Grand Parc sur l'exercice 2015 ;

Vu la délibération n°2015-12-17 du Conseil communautaire du 1^{er} décembre 2015 relative à l'ouverture anticipée des crédits d'investissement 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission de l'administration générale, des finances et du personnel du 9 décembre 2015 ;

-
- Comme pour l'exercice précédent, le budget primitif de l'exercice 2016 sera voté début mars. Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit ce cas de figure et régit précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le budget primitif 2016 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

- Le Conseil communautaire a voté le 1^{er} décembre 2015 l'ouverture anticipée des crédits d'investissement 2016 dans l'attente du vote du budget le 8 mars prochain.

L'ouverture des crédits avait été calculée sur la base de 25 % des crédits votés au Budget Primitif 2015. Il s'avère que ce montant est insuffisant pour éviter une rupture des paiements aux entreprises intervenant dans la construction du pôle danse.

- Il est proposé d'annuler la délibération du Conseil communautaire n°2015-12-17 du 1^{er} décembre 2015 et de voter une nouvelle ouverture anticipée des crédits d'investissement calculée sur 25 % des crédits votés sur l'exercice 2015 (budget primitif + budget supplémentaire + décision modification, hors reports).

En investissement, il est ainsi possible

- d'engager et mandater dès le 1^{er} janvier 2016 les restes à réaliser de l'année 2015 ;
- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ;
- de mandater les engagements pris dans le cadre d'une autorisation de programme dans la limite des crédits de paiement prévus pour 2016 par la délibération d'ouverture de cette autorisation de programme.

Pour mémoire, les crédits de paiement 2016 des autorisations de programme liées aux subventions de surcharge foncière définies par les délibérations votées le 31 mars et le 13 octobre 2015 sont :

AP N°	CP 2016
2015-001	250 000 €
2015-002	2 203 645 €
TOTAL CP	2 453 645 €

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir de manière anticipée l'ensemble des crédits d'investissement étant donné que certaines opérations ne donneront pas lieu à de nouvelles inscriptions au budget primitif 2016 ou bénéficieront de restes à réaliser suffisants.

Le tableau ci-dessous récapitule les crédits d'investissement votés sur l'exercice 2015 (hors reports) :

Chapitre/Opération chapitre	Libellé du chapitre	BP 2015	BS 2015	DM 2	BP+BS+DM 2015 hors reports
20	Immobilisations incorporelles	197 300,00 €	10 540,00 €		207 840,00 €
204	Subvention d'équipement versées	3 399 900,00 €	1 253 000,00 €		4 652 900,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 625 300,00 €	161 500,00 €	155 000,00 €	1 941 800,00 €
23	Immobilisations en cours	39 000,00 €	235 000,00 €	75 000,00 €	349 000,00 €
0110	Vidéo-protection	500 000,00 €	530 000,00 €		1 030 000,00 €
0312	Pistes cyclables	5 000,00 €			5 000,00 €
0412	6 avenue de Paris		171 000,00 €		171 000,00 €
0612	Allée Royale		500 000,00 €		500 000,00 €
458105	Parking de Saint Cyr l'Ecole	100 000,00 €			100 000,00 €
458108	Pôle théâtre du conservatoire à rayonnement régional de Versailles	20 000,00 €			20 000,00 €
458109	Pôle danse du conservatoire à rayonnement régional de Versailles	650 000,00 €	1 000 000,00 €		1 650 000,00 €
458115	Salle de percussions centre Dieuleveut du conservatoire à rayonnement communal de Viroflay	50 000,00 €			50 000,00 €
458120	Pistes cyclables		306 000,00 €		306 000,00 €
16	Emprunts et dettes	31 300,00 €			31 300,00 €
26	Participations		95 000,00 €		95 000,00 €
27	Dépôts et cautionnements	2 200,00 €	847 505,00 €		849 705,00 €
		6 620 000,00 €	5 109 545,00 €	230 000,00 €	11 959 545,00 €

Les crédits au chapitre 16 : « emprunts et dettes » sont des remboursements de cautions liées aux locations (bureaux de la pépinière d'entreprises, instruments de musique).

Le tableau ci-dessous détermine l'ouverture maximale des crédits d'investissement sur l'exercice 2016 :

Chapitre/ Opération chapitre	Libellé du chapitre	BP+BS+DM 2015 hors reports	Calcul des 25 % (maximum légal)	Ouverture anticipée du BP 2016
20	Immobilisations incorporelles	207 840,00 €	51 960,00 €	30 000,00 €
204	Subvention d'équipement versées	4 652 900,00 €	1 163 225,00 €	
21	Immobilisations corporelles	1 941 800,00 €	485 450,00 €	485 000,00 €
23	Immobilisations en cours	349 000,00 €	87 250,00 €	9 000,00 €
0110	Vidéo-protection	1 030 000,00 €	257 500,00 €	

0312	Pistes cyclables	5 000,00 €	1 250,00 €	
0412	6 avenue de Paris	171 000,00 €	42 750,00 €	
0612	Allée Royale	500 000,00 €	125 000,00 €	
458105	Parking de Saint Cyr l'Ecole	100 000,00 €	25 000,00 €	
458108	Pôle Théâtre du conservatoire à rayonnement régional de Versailles	20 000,00 €	5 000,00 €	
458109	Pôle Danse du conservatoire à rayonnement régional de Versailles	1 650 000,00 €	412 500,00 €	412 500,00 €
458115	Salle de percussions centre Dieuleveut du conservatoire à rayonnement communal de Viroflay	50 000,00 €	12 500,00 €	
458120	Pistes cyclables	306 000,00 €	76 500,00 €	
16	Emprunts et dettes	31 300,00 €	7 825,00 €	7 000,00 €
26	Participations	95 000,00 €	23 750,00 €	
27	Dépôts et cautionnements	849 705,00 €	212 426,25 €	
		11 959 545,00 €	2 989 886,25 €	943 500,00 €

Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur cette ouverture anticipée de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2016.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) d'abroger la délibération n°2015-12-17 du 1^{er} décembre 2015
- 2) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement au 1^{er} janvier 2016 dans les limites présentées ci-dessous :

Chapitre/ Opération chapitre	Libellé du chapitre	Ouverture anticipée du budget primitif 2016
20	Immobilisations incorporelles	30 000 €
21	Immobilisations corporelles	485 000 €
23	Immobilisations en cours	9 000 €
458109	Pôle Danse CRR Versailles	412 500 €
16	Emprunts et dettes (cautions)	7 000 €
		943 500 €

- 3) Les crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2016 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **68**

Nombre de pouvoirs : **7**

Nombre de suffrages exprimés : **75** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté
à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 voix contre de M. Siméoni).

Pour le Président,
Par délégation,


Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_01_10

Résumé de l'acte : Exercice budgétaire 2016. Ouverture anticipé des crédits d'investissement (a...

Date de décision : 11/01/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 19/01/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160111-2016_01_10-DE

Pièces jointes :

2016-01-10 FIN - Ouverture anticipée des crédits investissements 2016.pdf

Historique :

19/01/2016 12:19:27	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/01/2016 12:19:45	En cours de transmission	
19/01/2016 12:21:50	Transmis en Préfecture	
19/01/2016 12:25:36	Accusé de réception reçu	